

*Le budget—M. De Bané*

[Traduction]

Permettez-moi de donner un bref exemple de la façon dont fonctionnerait le quatrième niveau de crédit d'impôt. Supposons qu'une petite manufacture acquiert pour \$20,000 de nouvelle machinerie pour son expansion en 1981. Elle pourra déduire \$10,000 de l'impôt fédéral à payer quand elle produira sa déclaration pour l'année, ce qui lui vaudra un gain brut de \$10,000.

La compagnie ne pourra cependant pas bénéficier de la déduction régulière pour amortissement sur la totalité des \$20,000. Pour être absolument précis, je dirai que le bénéfice brut devra être réduit de 20 p. 100, soit \$2,000, ce qui laisserait à la compagnie un bénéfice net de \$8,000. Si la compagnie n'a pas d'impôt fédéral à payer, elle pourra évidemment reporter le dégrèvement pendant au plus cinq ans. De même, si elle a moins de \$10,000 d'impôt à payer, elle pourra reporter le reste sur l'année suivante.

● (2020)

Les hommes d'affaires sont en droit de se demander comment ce crédit d'impôt spécial à l'investissement s'appliquera compte tenu des autres stimulants accordés à l'industrie par mon ministère, comme ceux prévus aux termes de la loi sur les subventions au développement régional. Les entreprises qui créent, étendent ou modernisent leurs installations dans les régions spécialement désignées pourront toujours se prévaloir de ces stimulants.

[Français]

Madame le Président, je m'aperçois que nos collègues du Nouveau parti démocratique ne s'intéressent pas à cette disposition qui me semble être la plus généreuse. Il faut sans doute pardonner à ces grands-prêtres du respect du parlementarisme qui nous montrent ce soir à quel point ils ne peuvent pas s'intéresser à une mesure absolument révolutionnaire qu'aucun gouvernement néo-démocrate n'a jamais osé présenter dans aucune des provinces où ils ont déjà exercé le gouvernement.

L'une des raisons, madame le Président, qui a motivé la proposition du gouvernement touchant au programme spécial des crédits d'impôt à l'investissement de 50 p. 100, et encore une fois aucun gouvernement au Canada n'a jamais osé aller si loin pour aider les régions défavorisées, c'est l'existence même du programme des subventions du ministère de l'Expansion économique régionale. Les subventions existent pour aider ceux qui veulent lancer de nouvelles entreprises, mais il fallait penser à un système pour aider ceux qui ont déjà une industrie quelconque et qui au lieu de payer de l'impôt pourront établir des entreprises dans ces régions du Canada où les inégalités sont les plus grandes, où l'éloignement, où les chances sont les plus petites.

[Traduction]

La plupart des industries de fabrication et de transformation, conformément à la classification prévue dans la loi sur les subventions au développement régional, auront droit au crédit d'impôt de 50 p. 100 si elles créent, élargissent ou modernisent leurs installations dans les régions désignées.

Avec ce programme de crédit d'impôt spécial aux investissements, je crois que nous élargissons notre arsenal d'armes qui nous permettront de réduire les disparités régionales au Canada. Ce programme se révélera un instrument très utile, qui comporte un minimum de conditions administratives et il

paraîtra particulièrement attrayant aux petites entreprises locales.

**Une voix:** C'est une déduction fiscale.

[Français]

**M. De Bané:** Madame le Président, je vois encore l'honorable député qui revient aux préjugés qu'il exprimait hier à la Chambre...

[Traduction]

**Une voix:** Vous répétez un discours d'il y a dix ans.

[Français]

**M. De Bané:** ... et je lui dis que je regrette, je parle d'une mesure nouvelle, d'une mesure révolutionnaire, d'une mesure que même plusieurs ministres des Finances des provinces ont dû admettre, dans leurs commentaires il y a quelques jours, comme étant extrêmement généreuse. Un crédit d'impôt à l'investissement de 50 p. 100 qui va faire en sorte que tous les Canadiens qui le voudront pourront investir leurs épargnes dans ces régions les plus défavorisées, et surtout les Canadiens qui habitent dans ces régions-là, parce que s'il y a une chose que j'ai apprise depuis que je suis député, c'est que le développement se fait par les gens qui habitent dans ces régions défavorisées, et le gouvernement doit faire en sorte de leur donner des mesures. Ici nous parlons d'une mesure fiscale extrêmement puissante pour leur démontrer que nous allons être leurs partenaires et que tous les Canadiens vont être leurs partenaires, parce que tous les Canadiens pourront, au lieu de payer l'impôt à leur gouvernement à Ottawa, aller investir dans ces régions qui sont les plus défavorisées.

[Traduction]

**L'Orateur suppléant (M. Ethier):** A l'ordre. Le temps de parole du ministre est écoulé. Néanmoins, il pourra poursuivre avec le consentement unanime de la Chambre. Êtes-vous d'accord?

**Des voix:** D'accord.**Des voix:** Non.

**Mme Margaret Mitchell (Vancouver-Est):** Monsieur l'Orateur, j'ai entendu bien des députés critiquer ce budget depuis quelques jours. La plupart des Canadiens approuveront ces critiques, qu'ils appuient Crosbie, le monologiste comique, ou Rae, la radical absolu.

Nous amis libéraux admirons peut-être l'habileté trompeuse du style de leur ministre des Finances. Cependant, je dirai carrément que c'est un budget vicieux, malhonnête et révoltant. Étant donné son manque d'humanité, ce budget créera des difficultés énormes aux Canadiens et à leurs enfants à l'avenir.

J'aimerais parler avant tout ce soir des répercussions qu'aura ce budget sur l'homme de la rue, et notamment de son incidence sur les problèmes de logement que connaissent des millions de Canadiens d'une côte à l'autre.

Tout d'abord, je parlerai du chômage. Le taux de chômage va passer à 8.5 p. 100, ce qui signifie que plus d'un million de Canadiens seront sans emploi; c'est le plus haut pourcentage depuis la grande crise. Et pourtant, lorsque nous voyons ces statistiques, je me demande si l'un d'entre nous ressent le moindre remords, au fond de son âme. J'aimerais penser aux jeunes que nous connaissons personnellement. Il y a beaucoup de jeunes qui ne peuvent pas trouver d'emploi, peut-être même parmi les enfants des députés. Beaucoup de jeunes n'ont pas